

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *per*

N° 234.

SIGNALEMENT.

Le M^r Niocel Antoine
N°^o de naissance
natif de Chalinargues
demeurant à Chalinargues
allant à Madrid
âge de 30 ans, taille d'un mètre
60 centimètres

cheveux châtain front Couverts
sourcils châtain yeux Bleus
nez pointu — bouche moyenne
barbe châtain menton ras
visage allongé teint brun

SIGNES PARTICULIERS.

Handwritten mark

PIECES DÉPOSÉES :

La Renaudet.

FAIT à Aurillac, le 6^{me} 1866.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Signature

Vertical handwritten text on the right margin, partially obscured by a decorative border.



Nous, soussigné, Maire de la commune de Chatainargues, canton et arrondissement de Muret, avons l'honneur de certifier à qui de droit que le nommé Nivel Antoine, porteur du présent, domicilié au village de Nuis en cette commune appartient à une honnête famille; que ses parents jouissent de l'estime et de la considération publique; que lui-même s'est généralement bien comporté, si nous en exceptons une légère faute qui lui a échappé, en janvier ou février mil huit cent quarante sept, dans le département de la Gironde, et pour laquelle il fut condamné à quinze jours d'emprisonnement, de laquelle condamnation il a subi la peine et qu'il n'y a eu aucune récidive de sa part, en fait de quoi nous lui avons délivré le présent, en priant Monsieur le préfet de vouloir bien délivrer au susdennommé un passeport pour l'Espagne où il se propose d'aller rejoindre ses frères qui y exercent la profession de marchand, soit le signalement du dit Nivel: âgé de trente ans; taille d'un mètre soixante centimètres; cheveux et sourcils châtains; front haut découvert; yeux bleus; nez ~~carré~~ ^{prolongé} et large; barbe châtaine-fauve; menton rond; visage allongé; teint brun peu coloré.

*Nivel Antoine
No 22 au casier*

Chatainargues le cinq décembre mil huit cent cinquante
pour le Maire suppléant
l'adjoint *Charlot*

